



AGRO-ALIMENTAIRE

Les Echos 19 juillet 2010

Unilever cède Findus Italie à Birds Eye Iglo

Le spécialiste britannique des surgelés va racheter pour 805 millions d'euros la filiale italienne de surgelés du groupe anglo-néerlandais. Le propriétaire de Dove et de Rexona dit vouloir se recentrer sur son cœur de métier.

Le géant de l'agroalimentaire et des cosmétiques Unilever a annoncé ce lundi qu'il avait signé un accord pour la vente de sa filiale italienne de surgelés Findus au spécialiste britannique des surgelés Birds Eye Iglo. Le rachat s'effectuera via « une société dans laquelle Birds Eye Iglo a des intérêts significatifs, pour une rétribution de 805 millions d'euros », a précisé le groupe anglo-néerlandais dans un communiqué.

Cela équivaut à dire que Findus « va être vendu à Birds Eye Iglo », selon un porte-parole d'Unilever. La filiale cédée, qui a enregistré un chiffre d'affaires de 462 millions d'euros l'an dernier, est en effet la dernière activité de produits surgelés encore détenue par Unilever en Europe (hors crèmes glacées).

En 2006, Unilever avait déjà cédé au fonds d'investissement Permira Advisers pour 1,73 milliard d'euros, l'essentiel de ses activités européennes de surgelés. Et parmi elles, les marques Iglo et Birds Eye aujourd'hui réunies au sein de Birds Eye iglo. [...]

Les Echos 16 juillet 2010

Trop d'oméga 6, pas assez d'oméga 3 favorise l'obésité sur des générations

Un déséquilibre chronique en corps gras dans l'alimentation, à savoir trop d'oméga 6 et pas assez d'oméga 3, favorise l'obésité d'une génération à l'autre, ont découvert des chercheurs français.

"C'est la première fois que l'on montre cette augmentation transgénérationnelle de l'obésité", souligne auprès de l'AFP le professeur Gérard Ailhaud (université de Nice-Sophia Antipolis) dont les travaux réalisés avec des laboratoires français (CNRS, INRA, instituts de recherche scientifique et agronomique), paraissent dans l'édition d'août de la revue spécialisée américaine Journal of Lipid Research. [...]

Auteur : Brigitte Castelnaud

Les Echos 15 juillet 2010

Part d'estomac et graines de croissance au menu de Picard

A vendre, Picard Surgelés veut séduire ses acquéreurs potentiels en promettant un rythme soutenu d'ouvertures de magasins en France, une augmentation de sa "part d'estomac" par client et des "graines de croissance" qu'il pourrait notamment semer en Suède.

Estimé à environ un milliard et demi d'euros, le leader français du surgelé, conseillé par la banque Rothschild, doit convaincre les fonds de capital investissement qui se penchent sur le dossier qu'avec déjà plus de 850 magasins à son actif et un chiffre d'affaires de 1,15 milliard d'euros en 2009, le meilleur en termes de croissance est encore à venir. [...]

Le Courrier Sud 10 Juillet 2010

5,6 M\$ pour appuyer le secteur agroalimentaire

Les gouvernements du Canada et du Québec ont lancé deux nouveaux programmes pour soutenir l'innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire en vertu de l'accord bilatéral «Cultivons l'avenir».

Ainsi, jusqu'en 2013, ce sont 5,6 millions de dollars qui seront consacrés au Programme d'appui pour un secteur agroalimentaire innovateur et au Programme d'appui pour la commercialisation d'innovation agricole. Le Programme d'appui pour un secteur agroalimentaire innovateur (PASAI), dont le budget s'élève à 2,8 millions de dollars, vise à aider le secteur agroalimentaire québécois à se doter des moyens nécessaires

pour innover, s'adapter aux changements et ouvrir de nouveaux débouchés. Dans cette perspective, le PA-SAI appuiera la réalisation de projets favorisant le développement de créneaux porteurs, la diffusion des meilleures méthodes ou l'adoption de techniques, de technologies ou de procédés novateurs par les entreprises agricoles. [...]

Paris-Normandie Jeudi 8 Juillet 2010

L'Insee vient de livrer un travail de recherche assorti d'une publication sur ce secteur en Haute-Normandie. Tour d'horizon et enjeux.

L'Insee note d'emblée le poids relativement faible de l'agroalimentaire dans l'économie haut-normande. Bien répartis sur l'ensemble du territoire régional, ses établissements contribuent principalement à l'emploi dans les zones de Fécamp, du Pays-de-Bray et de Dieppe.

La filière comporte de nombreuses petites unités, mais aussi quelques grands établissements qui concentrent l'emploi. De grands groupes nationaux et internationaux sont implantés dans la région. *"A l'inverse, quelques entreprises régionales détiennent des unités de production en dehors de la région. En lien avec l'activité portuaire, la filière se caractérise d'abord par l'importance d'industries spécifiques telles que la chocolaterie, la transformation du thé et du café ou celle du poisson, avant l'industrie laitière et celle de la viande"*, relève l'Insee. [...]

Le Monde 3 juillet 2010

Tate & Lyle vend son activité sucrière

Le groupe britannique Tate & Lyle a annoncé, le 1er juillet, la vente de son activité raffinage de canne à sucre à l'américain American Sugar Refining, pour 211 millions de livres (258 millions d'euros).

La Lettre Internationale 1 juillet 2010

Agroalimentaire : le Pôle IAR planche sur deux nouvelles thématiques.

Le pôle Industries et Agro-ressources couvrant la Picardie et la Champagne-Ardenne, vient de se fixer 2 nouveaux axes de travail : les bioprocédés et les procédés de transformation de la ligno-cellulose. Ils s'ajoutent aux six axes de travail thématiques déjà définis comme les biocarburants ou les biomolécules.

La Tribune 29 Juin 2010

Pourtant défensif, le secteur agroalimentaire ne convainc pas

Après avoir mieux résisté que le reste de l'industrie en 2009, les entreprises françaises de l'agroalimentaire craignent une année 2010 plus difficile. Selon les prévisions du groupe Xerfi, tout porte à croire que la reprise ne se fera réellement sentir, dans ce secteur, qu'à partir de 2011. Interrogé par Alma consulting Group, les chefs d'entreprise confirment cette tendance. Prudents dans leurs investissements, ils prévoient des effectifs stables et des marges nettes ne laissant que peu d'espoir d'amélioration. En Bourse, l'instabilité économique générale a pourtant permis aux secteurs défensifs de retrouver la faveur des investisseurs. [...]

Auteur: Jacques Nedellec

Le Monde 25 juin 2010

Nestlé poursuit sa guerre des dosettes de café

Dans le cadre d'une action en justice, Nestlé a fait saisir des dosettes de café, compatibles avec son système Nespresso, chez l'un de ces concurrents, Ethical Coffee Company (ECC) qui fournit Casino. Il y a une semaine, Nestlé assignait en contrefaçon Sara Lee, un autre de ses rivaux fabriquant des dosettes compatibles avec ses machines.

Auteur: AFP

Le Monde 20 juin 2010

Mise en demeure de la société qui veut commercialiser la boisson " dégrisante " Outox

Selon un communiqué, publié vendredi 18 juin par le secrétariat d'Etat à la consommation, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) devrait mettre en demeure la société qui souhaite commercialiser la boisson " dégrisante " Outox afin qu'elle se mette en conformité avec la réglementation. [...]

Le Monde 19 juin 2010

Danone fusionne ses produits laitiers avec le russe Unimilk

Le français Danone et le russe Unimilk ont annoncé, vendredi 18 juin, la fusion de leurs activités produits laitiers frais en Russie, en Ukraine, au Kazakhstan et en Biélorussie. Le nouveau numéro un régional regroupe désormais 18 000 salariés et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Danone, qui détient 57,5 % du capital de la nouvelle société, en sera l'opérateur. Les deux groupes avancent leurs complémentarités : Danone est implanté à l'ouest de la Russie, tandis qu'Unimilk est surtout présent dans les régions orientales ; le premier se positionne sur les produits à valeur ajoutée, le second fait des produits de base ; [...]

Auteur: Yves Mamou

Le Journal des Finances 19 juin 2010

La santé reste au cœur de la stratégie de développement de Danone

Le groupe dirigé par Franck Riboud vise une croissance des ventes d'au moins 5 % et une stabilité des marges en 2010

Le leader français de l'agroalimentaire, qui vient d'annoncer une alliance stratégique en Russie, a renoué avec une croissance soutenue, mais les perspectives sont bien valorisées en Bourse.

Et si Danone ne pouvait plus communiquer sur les bienfaits santé de ses produits, le marché lui en tiendrait-il rigueur ? Il y a deux ans, une telle perspective aurait sans doute été sévèrement sanctionnée, la stratégie du groupe reposant alors sur la vente de produits à forte valeur ajoutée, avec des arguments de bien-être pour la santé qui justifiaient un positionnement prix plus élevé que celui des concurrents. Mais entre-temps, il y a eu la crise, et Danone a dû revoir quelque peu son modèle de développement. Pour séduire les consommateurs, l'argument du prix est devenu primordial. [...]

Auteur: Catherine Rezik

La Tribune 17 Juin 2010

Un des dix leaders mondiaux de l'agroalimentaire

Fondé en 1899, Suntory est le deuxième groupe alimentaire au Japon, derrière son compatriote Kirin. Sorte de Auchan à la japonaise, ce groupe familial (89 % de l'actionariat appartient à la famille du même nom) n'hésite pas à se lancer dans toutes les bonnes affaires possibles, comme l'indique son mantra de toujours : « Yatte Minahare » (Allons-y). Créateur du premier whisky 100 % nippon en 1923, il s'est ensuite diversifié dans la bière et le vin et, depuis les années 1980, dans les boissons sans alcool, qui représentent aujourd'hui 55 % de son chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros. [...]

Le Télégramme 16 Juin 2010

Le Japon crée de l'emploi

La haute technologie n'est pas le seul secteur à attirer les investisseurs japonais: l'agroalimentaire breton aussi. A Kervignac (56), le groupe Nissui investit 10 millions d'euros et va créer 70 emplois dans la PME Cité Marine, leader français du poisson pané.

En 2007, le groupe japonais Nissui prend 59% du capital de la société Cité Marine, basée à Kervignac (56) et qui possède une seconde usine à Loudéac (22). Devenue leader sur le marché français du poisson pané, l'entreprise morbihannaise voulait s'ouvrir sur l'international tout en sécurisant ses approvisionnements. De son côté, Nissui (17.000 salariés, 4 milliards de chiffre d'affaires), numéro un mondial en matière de pêche, aquaculture, transformation et distribution des produits de la mer, cherchait à créer une tête de pont en Europe. «Nous travaillions ensemble depuis dix ans, et nous avons la même culture d'entreprise», souligne Daniel Gallou, le président fondateur de Cité Marine. Depuis lors, les deux partenaires cheminent ensemble en bonne intelligence. Nissui investit aujourd'hui dans l'agrandissement du site de Kervignac (7.000m² supplémentaires pour l'été 2011): à la clef, 70 emplois dans les trois années à venir. [...]

Auteur: Yves Drevillon

Aujourd'hui en France 15 Juin 2010

Un nouveau label agroalimentaire vient de voir le jour en Alsace.

Un nouveau label agroalimentaire vient de voir le jour en Alsace. Douze producteurs alsaciens ont créé le label Made in Elsass pour promouvoir leurs produits. Des aliments pour dépasser un peu les clichés « choucroute, bière, saucisses ». Ces entrepreneurs veulent mettre en avant leurs fruits, biscuits ou encore confitures purement alsaciennes. Ces produits sont présents depuis hier dans certains grands supermarchés de la région. [...]

Le Télégramme 12 Juin 2010

Triskalia le nouveau géant breton

La nouvelle coopérative issue de la fusion entre Coopagri, Cam 56 et Eolys s'appellera Triskalia. Cet énorme regroupement marque une étape importante dans l'histoire agricole et agroalimentaire bretonne. [...]

Auteur: Frédérique Le Gall

Le Monde 12 juin 2010

La vie des entreprises Danone achète l'américain Medical Nutrition

Danone a annoncé, vendredi 11 juin, le rachat du groupe américain Medical Nutrition aux Etats-Unis, pour 62 millions de dollars (51 millions d'euros). Les produits phares de Medical Nutrition comprennent les compléments protéiniques et les compléments destinés aux personnes âgées atteintes de blessures. Le chiffre d'affaire de cette société était de 16 millions de dollars (13,2 millions d'euros) en 2009.

Source : AFP

Le Télégramme 7 Juin 2010

Un contrat pour préparer l'avenir

L'agroalimentaire est le moteur de l'économie régionale. Sous l'égide de la Région, les différents acteurs de la filière se sont accordés sur des objectifs communs pour les trois prochaines années.

La signature d'un contrat de filière de l'industrie agroalimentaire en Bretagne est en soi une petite performance: ce contrat réunit autour d'objectifs communs quatorze signataires aussi différents que les producteurs, les industriels, des syndicats de salariés, l'Etat et la Région. Six mois de travail auront été nécessaires pour aboutir à ce que Jean-Yves Le Drian, président du Conseil Régional, appelle «un consensus offensif». Tout d'abord, il y a accord sur le diagnostic. L'agroalimentaire est le moteur de l'économie régionale. En 2008, il a généré un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros. Avec 68.000 salariés, il représente plus du tiers des emplois industriels bretons. Mais c'est aussi un secteur qui doit affronter certaines difficultés: forte concurrence, nouvelle donne en termes de transport et déficit d'image. [...]

Auteur: Jean-Sebastien Moizan

Les Echos 1 Juin 2010

Agroalimentaire : une reprise réelle ne se fera sentir qu'à partir de 2011

Le secteur a plutôt mieux résisté à la crise que le reste de l'industrie. Il n'en reste pas moins extrêmement prudent pour l'année en cours.

Une première depuis «une bonne dizaine d'années» ; «une vraie rupture»... Le secteur agroalimentaire français a subi en 2009 une nette baisse de son chiffre d'affaires alors qu'il affichait depuis plusieurs années une croissance annuelle moyenne de 5%. Les ventes sont passées de 151 milliards d'euros en 2008 à 139 milliards d'euros en 2009 (-7,9%) alors que les prix à la production reculaient de 7,4% et que les effets de la loi de modernisation de l'économie jouaient à plein sur une année entière.

Une LME qui a du mal à passer chez les industriels du secteur. Adoptée le 4 août 2008, cette loi visait notamment à augmenter le pouvoir d'achat des Français grâce à l'instauration d'une libre négociation des tarifs entre distributeurs et fournisseurs. Résultat : les prix des produits de grande consommation dans les enseignes de la grande distribution ont bien baissé de 0,2 % en 2009 mais « la distribution ne joue toujours pas le jeu de la négociation voulue par la LME » n'a pas manqué de pointer Jean-René Buisson, le président de l'Ania (Association nationale des industries agroalimentaires *). (Lire également Bercy défend le bilan de la loi LME) [...]

Auteur: Valérie Landrieu

Les Echos 19 mai 2010

Fromages au lait cru : les bactéries halophiles, remparts contre la listeria

Les fromages traditionnels au lait cru, typiques de la production française, doivent se conformer aux normes sanitaires européennes. Pour autant, le risque sanitaire lié à la consommation de ces fromages est déjà très faible. Grâce aux contrôles rigoureux mis en place tout au long de la chaîne, les intoxications alimentaires collectives (notamment par la listeria) sont exceptionnelles, alors que la production annuelle de fromages au lait cru dépasse, en France, les 170.000 tonnes.

Mais, comme l'ont montré les chercheurs de l'INRA, c'est aussi la biodiversité microbienne spécifique de ces produits laitiers qui leur permet d'assurer leur propre défense. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la microfiltration et la pasteurisation favorisent l'apparition de la listeria en éliminant les « bonnes bactéries ».

[...]

Le Monde 18 mai 2010

Moins de marges sur les fruits et légumes

La grande distribution est appelée à se mobiliser pour aider le monde agricole. Lundi 17 mai, les principales enseignes - Carrefour, Leclerc, Système U, Auchan, Casino... - ainsi que la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), étaient convoquées à l'Élysée par le président Nicolas Sarkozy aux côtés des représentants de l'industrie agroalimentaire et du secteur agricole. L'objectif ? Signer un accord obligeant les enseignes à réduire leurs marges sur les ventes de fruits et de légumes. Dans le détail, le document de trois pages propose un système de « régulation négociée » des prix en période de crise. [...]

Auteur : Claire Gatinois

Les Echos 4 mai 2010

Le champagne de plus en plus vert

Si la filière champenoise a longtemps accusé un sérieux retard en matière de protection de l'environnement, son vignoble est aujourd'hui en pointe dans le domaine de la guerre biologique contre les parasites de la vigne. En dix ans, l'utilisation de produits phytosanitaires a baissé de 35 %.

Dans le vignoble champenois, la guerre biologique a commencé. Une vaste opération de « confusion sexuelle » contre les tordeuses de la grappe (papillons dont les chenilles prolifèrent sur les fleurs et dans le raisin) vient d'être menée sur une centaine d'exploitations et 9.000 hectares de la Montagne de Reims et du sud de la Côte des Blancs. Développée sous licence exclusive par la division agronomie du groupe chimique BASF, cette technique utilise les phéromones (substances chimiques qui agissent comme des messagers entre les individus d'une même espèce) pour perturber le rapprochement des papillons mâles et femelles. Environ 500 diffuseurs à l'hectare émettent dans l'atmosphère une copie des phéromones des papillons femelles. Les mâles sont désorientés et ne retrouvent plus les femelles. Sur le terrain, une baisse du nombre d'œufs et donc de larves est constatée. A terme, la population de ravageurs se réduit.

« *C'est une vision renouvelée de la viticulture. Sur le plan agronomique, la biodiversité est maintenue. La qualité des récoltes comme les rendements sont au rendez-vous* », commente Laurent Panigal, responsable du service viticulture au CIVC (Comité interprofessionnel du vin de Champagne). « *Si cette technique empêche le rapprochement des papillons, elle facilite en revanche le rapprochement entre vignerons* », souligne quant à lui Daniel Lorson, directeur de la communication au CIVC. En effet, pour être vraiment efficace, cette méthode doit être utilisée en même temps sur au moins cinq hectares et par tous les vignerons. En Champagne, l'existence d'un seul et unique syndicat de vignerons dans une interprofession très structurée a facilité la diffusion de cette technologie. Le vignoble la pratique déjà depuis une dizaine d'années, l'objectif étant de couvrir les 34.000 hectares de l'appellation. [...]

Auteur : Dominique Charton

L'Est Eclair 4 mai 2010

Les groupes sucriers, grands bénéficiaires de la PAC

11 milliards d'euros ont été perçus par les 488 141 bénéficiaires français des aides de la PAC entre le 16 octobre 2008 et le 15 octobre 2009, a indiqué le ministère de l'Agriculture le 30 avril à Paris.

Les principaux bénéficiaires sont les exploitations agricoles (au nombre de 469 704) qui ont touché 9,8 milliards d'euros (ensemble des aides PAC). Sur ces 9,8 milliards, 8,5 milliards ont été distribués à 400 365 agriculteurs dans le cadre du premier pilier (soit un versement moyen de 21 218 € par bénéficiaire) et 1,3 milliard à 212 360 agriculteurs, avec le second pilier (soit 6 084 € par bénéficiaire).

Hormis les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires coopératives ou privées sont les deuxièmes grands bénéficiaires puisqu'elles ont perçu 918 millions d'euros. [...]

La liste de l'ensemble des bénéficiaires est en ligne (www.agriculture.gouv.fr/beneficiaires-pac)

La Tribune 23 avril 2010

Grande consommation : la stratégie volume donne des résultats.

Les bonnes ventes de Danone, L'Oréal ou Nestlé au premier trimestre valident leur stratégie de conquête des marchés par les volumes. Les groupes ont choisi de rationaliser leurs achats, optimiser leur chaîne de valeur et faire des économies marketing. Mais ce changement de modèle comporte des risques : il s'agit de ne pas laisser dériver les marges. En effet, face à la baisse du pouvoir d'achat qui se prépare, la remontée des coûts des matières premières devrait obliger les fabricants à remonter leur prix tout en absorbant une partie de cette hausse.

Les Echos 14 avril 2010

Fauchon mise sur les artisans pour se développer.

En prenant une participation de 33 % au capital du chocolatier troyen Pascal Caffet (3 M€ de CA, 36 salariés), le spécialiste du luxe alimentaire Fauchon (250 salariés dont 70 cuisiniers-pâtisseries), 135 millions de CA dont 80 % à l'export) poursuit sa stratégie d'alliance avec des artisans français. Pour l'entreprise au-boise, cette collaboration doit se concrétiser par la création d'une dizaine d'emplois. Le groupe a encore quelques familles stratégiques à développer, notamment dans les secteurs du champagne et du foie gras.

Libération 24 mars 2010

Les Français consomment moins de graisses animales mais ils se rattrapent sur les huiles végétales.

Les Français consomment moins de graisses animales mais plus d'huiles végétales, selon une étude publiée mercredi par Agreste primeur, revue statistique du ministère de l'Alimentation, qui a examiné l'évolution de cette consommation alimentaire entre 1998 et 2007.

En moyenne, un habitant a mangé 26,5 kg de graisses animales en 2007, contre 28,5 dix ans plus tôt, si l'on additionne celles réellement contenues dans les viandes, celles ajoutées à certaines préparations et les graisses du lait (y compris beurre et crème fraîche).

En revanche, chaque Français a consommé 19,1 kg d'huile ou de margarine en 2007, contre 16,4 kg en 1998, selon cette étude du service de la statistique et de la prospective du ministère.

La baisse des graisses animales et la hausse des graisses végétales «se compensent», estime Paul Casagrande, l'un des responsables de l'étude, confirmant «la relative stabilité de l'apport lipidique global de la ration journalière».

Moins de viande

Les raisons de la baisse ? D'abord, la consommation de viande a baissé de 4 kg par an et par habitant. Toutes viandes confondues, le ministère estime qu'en moyenne 10% du poids de la viande est constitué de gras (3 à 5% pour la volaille et jusqu'à 20% pour les côtes de porc). [...]

Auteur : AFP

Blogagroalimentaire.com 22 mars 2010

LIPOYEASTS : utiliser le potentiel de Yarrowia lipolytica, une micro-usine pour produire des dérivés lipidiques d'intérêt industriel

Le projet européen LipoYeasts a pour principal objectif de développer une usine cellulaire polyvalente pour la conversion de matières premières riches en lipides, en différents produits à haute valeur ajoutée pour la chimie fine (biolubrifiant, émulsifiant...) et les bio-énergies (biodiesel, biokérosène)... Comment ? En orientant le métabolisme lipidique de la levure oléagineuse Yarrowia lipolytica. Ce projet, d'une durée de 3 ans est financé à hauteur de 0,9 millions d'euros par la communauté Européenne dans le cadre du 7ème PCRD. Il implique le laboratoire MICALIS de l'INRA de Jouy en Josas ainsi que cinq partenaires académiques et deux sociétés de développement (Avecom et Ascension).

L'objectif est d'utiliser et d'orienter le métabolisme de Yarrowia lipolytica pour assurer la production de composés d'intérêt tels que les esters cireux, les isoprénoides (caroténoïdes,...), les polyhydroxyalkanoates et les acides gras libres hydroxylés. Cette levure et son activité sur des substrats lipidiques sont bien connues et laissent penser que ce microorganisme considéré GRAS (Generally Recognized As Safe - Sans danger pour la santé) a un potentiel technologique important. [...]

Auteur : liliAn